



## Communiqué de presse

### Prévention Fête de la Musique et Festival de l'été

#### « 70% des Français ne protègent ni leur audition ni celle de leurs enfants lors des festival concerts et événements musicaux »

Enquête Ifop- JNA juin 2023 réalisée à l'approche de la Fête de la Musique

Selon la nouvelle enquête Ifop-JNA réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 1003 personnes, seuls 27% des Français déclarent protéger leur audition lors des Festivals, concerts et autres événements musicaux. Parmi eux, seulement 7% le font de manière systématique.

De façon encourageante, les jeunes figurent parmi ceux qui se protègent le plus lors de ces événements (35% des 18-24 ans et 41% des 25-34 ans), de même que les foyers avec enfant(s) (38% avec au moins un enfant et 46% avec 3 enfants et plus). Mais on observe en parallèle des écarts persistants selon le niveau de diplôme (37% avec diplôme supérieur au bac contre 19% inférieur au bac ). L'impact de la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance n'est pas neutre ; 37% catégorie supérieure, 29% pour les catégories populaires.

L'association Journée Nationale de l'Audition, gérée par des médecins ORL et experts scientifiques, alerte sur l'augmentation des risques de troubles de l'audition liés aux traumatismes sonores suite à exposition sonore. L'une des expressions la plus évidente de cette progression se dessine au travers des acouphènes qui sont de plus en plus évoqués au sein de la population, notamment chez les jeunes.

Ainsi dans l'enquête Ifop-JNA réalisée en mars 2023 auprès de 1000 parents ayant 1 enfant de moins de 10 ans, seuls 22% d'entre-eux indiquaient protéger les oreilles de leurs enfants « tout le temps ou la plupart du temps » lors des festivals et événements musicaux. Pourtant, les conséquences de ces expositions sonores dangereuses évitables peuvent être irréversibles et quand un trouble auditif s'installe, c'est pour la vie. Chez l'enfant cela peut avoir un retentissement sur le développement du langage, les apprentissages, la construction de la relation aux autres et à plus long terme des surdités précoces.

Depuis la loi de modernisation de la loi de santé de janvier 2016, les organisateurs de festivals et d'événements musicaux sont tenus :

- 1) de ne pas dépasser les niveaux de pression acoustique de 102 décibels sur 15 minutes et 94 décibels lorsque les activités de diffusion de sons amplifiés concernent les enfants de moins de 6 ans
- 2) enregistrer les niveaux sonores et conserver ces enregistrements
- 3) afficher en continu les niveaux sonores à proximité du système de contrôle de sonorisation



# L'AUDITION POUR TOUS ET PARTOUT



4) d'informer sensibiliser le public aux risques auditifs

5) mettre à la disposition du public des protections individuelles auditives adaptées au type de public accueilli

6) d'offrir des zones de repos auditifs ou à défaut ménager des périodes de repos auditif ne dépassant pas les 80 dB pendant 8 heures.

En février dernier, l'Organisation Mondiale de la Santé a annoncé qu'une personne sur quatre devrait avoir des problèmes d'audition d'ici à 2050. Près de 50 % des personnes âgées de 12 à 35 ans, soit 1,1 milliard de jeunes, risquent une déficience auditive due à une exposition prolongée et excessive à des sons trop forts, parmi lesquels la musique écoutée au moyen des appareils audio personnels.

Pour tous, partout, agissons maintenant.

**Contact presse :**

Sébastien Leroy 06 33 62 68 18

[sebastien.leroy@journee-audition.org](mailto:sebastien.leroy@journee-audition.org)

## L'Association JNA

L'association JNA est une association à but non lucratif, neutre et indépendante, gérée par des experts scientifiques et médicaux et des acteurs de la prévention. Depuis 26 ans, elle fédère l'ensemble des acteurs de la prévention et de la santé, agissant sur tous les territoires de l'hexagone, pour que la santé auditive devienne une clé de santé pour être en forme au quotidien. L'association JNA organise chaque année la Journée Nationale de l'Audition (mars), Prévention Fête de la Musique et Festivals de l'été (juin à août) ; Semaine de la Santé Auditive au Travail (octobre).

Outre ces campagnes nationales, l'association JNA développe des programmes de santé auditive, invitant à intégrer l'audition parmi les déterminants de « santé », facteurs clés de l'équilibre de santé et de vie sociale à tous les âges.

Association de référence dans le domaine de l'audition, la JNA regroupe 26 années d'enquêtes réalisées avec des instituts de sondage permettant d'établir un baromètre de l'audition ainsi que des données brutes des milliers de dépistages de l'audition réalisés auprès des différents publics. Pour renforcer sa fonction de plaidoyer auprès des pouvoirs publics, elle réalise des études scientifiques visant à apporter des arguments probants à la nécessité de changement.

[www.journee-audition.org](http://www.journee-audition.org)